

SCHÉMA DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL AEP

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

Territorialisation des enjeux – Secteur Royans Vercors

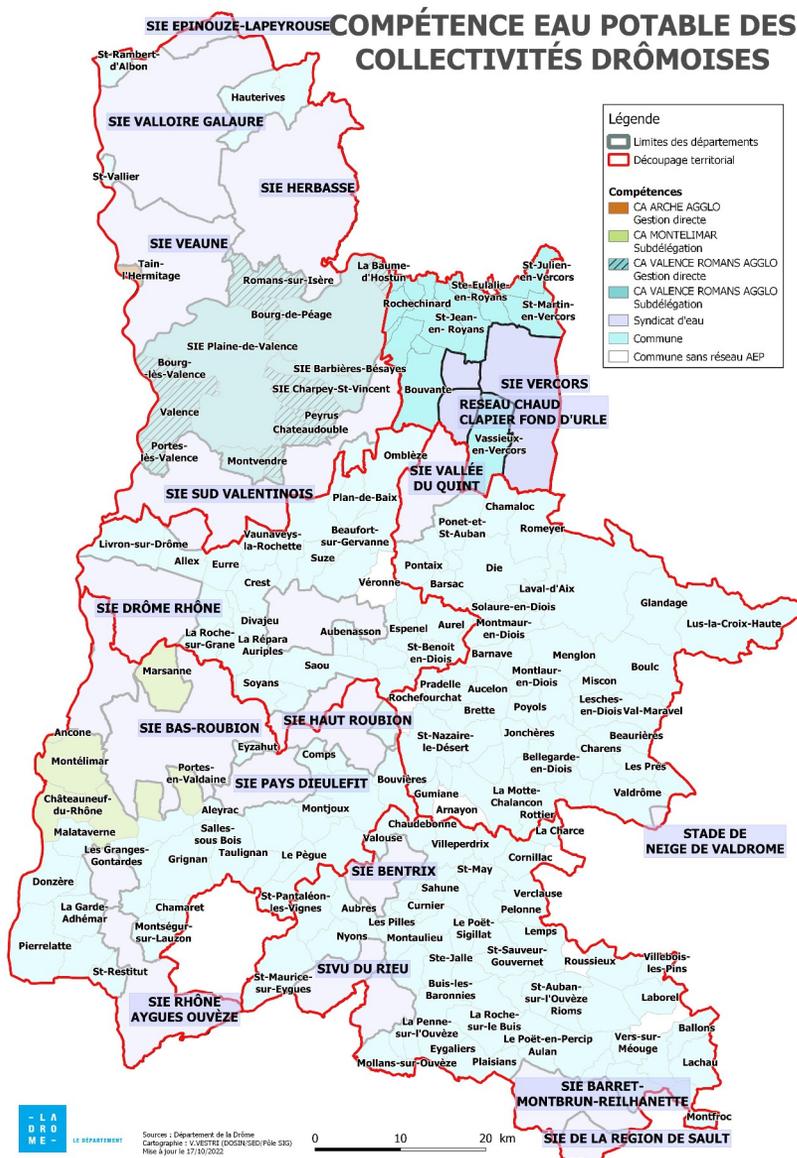
 RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

 agence
de l'eau
Rhône-Méditerranée-Corse
Établissement public de l'État

SITUATION DU TERRITOIRE

COMPÉTENCE EAU POTABLE DES COLLECTIVITÉS DRÔMOISES

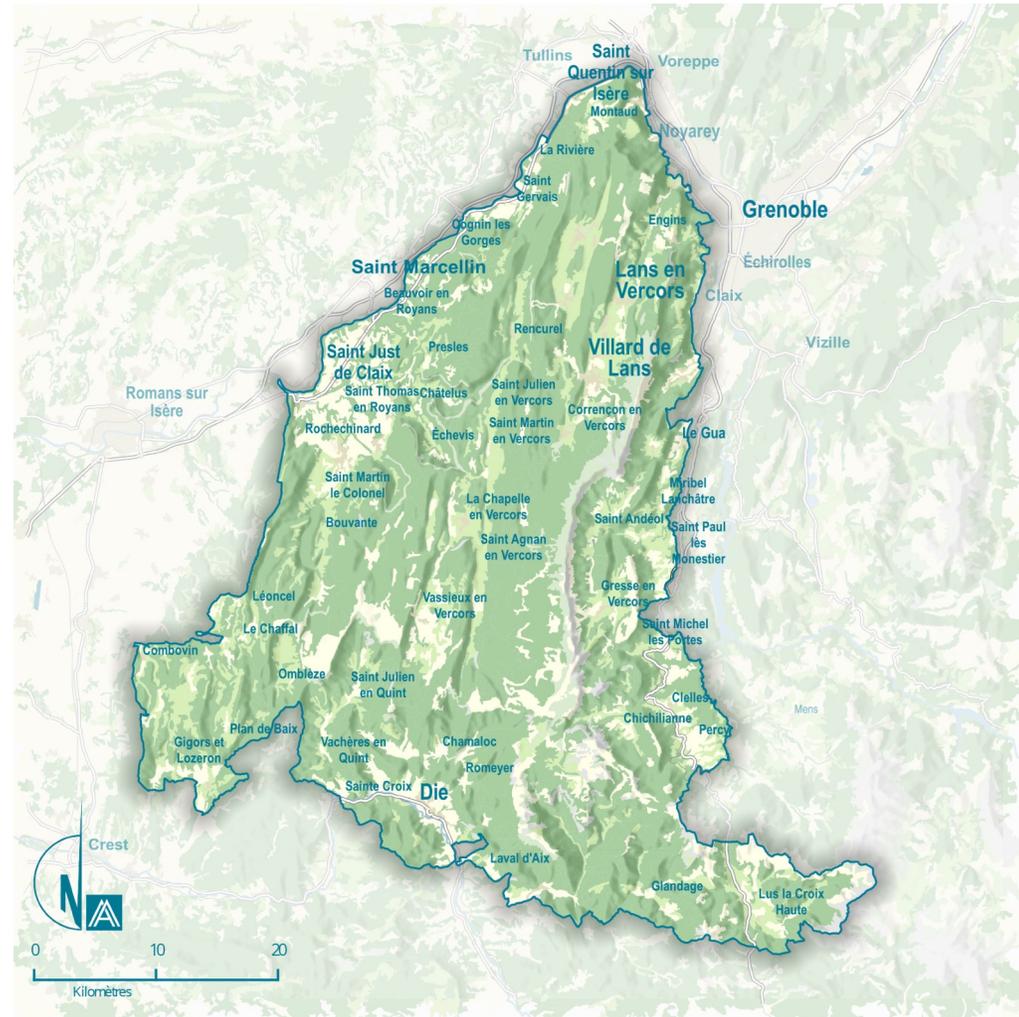


- Communauté de Communes Royans Vercors
- Services échantillonnés : Sainte-Eulalie, SIEAV

SITUATION DU TERRITOIRE – EN QUELQUES CHIFFRES

Territoire	Population		Surface		Densité (hab/km2)	Commune	
	Nbre d'habitants	%	Km2	%		Nbre	%
Département	517 000 hab	100 %	6 558 Km2	100 %	79 hab/ Km2	363	100 %
Nord Drôme	295 000 hab	57 %	1 576 Km2	22 %	187 hab/ Km2	103	28 %
Royans Vercors	10 000 hab	2 %	423 km2	7 %	24 hab/ Km2	18	5 %
Diois	12 000 hab	2 %	1221 km2	19 %	10 hab/ Km2	50	14 %
Drôme Aval	47 000 hab	9 %	830 km2	13 %	57 hab/ Km2	44	12 %
Sud Drôme Rhône	130 000 hab	25 %	1291 Km2	20 %	101 hab/ Km2	77	21 %
Sud Drôme Baronnies	23 000 hab	5 %	1217 km2	19 %	19 hab/ Km2	73	20 %

SITUATION DU TERRITOIRE



ENJEU

GESTION PATRIMONIALE

SITUATION DU TERRITOIRE

Le patrimoine AEP en quelques chiffres

	Données départementales (Extrapolation)	Données Royans Vercors	Pourcentage
Nombre d'unités de distribution	427	25	6 %
Linéaire de réseau AEP en km	10 000	Environ 400	4 %
Captages	581	34	6 %
Réservoirs	760	60	8 %
Unités de traitement	220	24	11 %
Stations de pompage	540	13	2,4 %

SITUATION DU TERRITOIRE

Quelques indicateurs de performance et les actions en cours

- **Performance**

- 6 services ont un rendement inférieur au seuil réglementaire (déclarations)

- **Connaissance patrimoniale**

- 10/19 services avec un ICGP < à 60 points
- 42 % des services disposent d'un SIG Eau
- 7 communes n'ont pas pu indiquer leur linéaire de réseau dans l'état des lieux de l'étude de transfert

- **Saisies des données SISPEA insuffisantes**

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

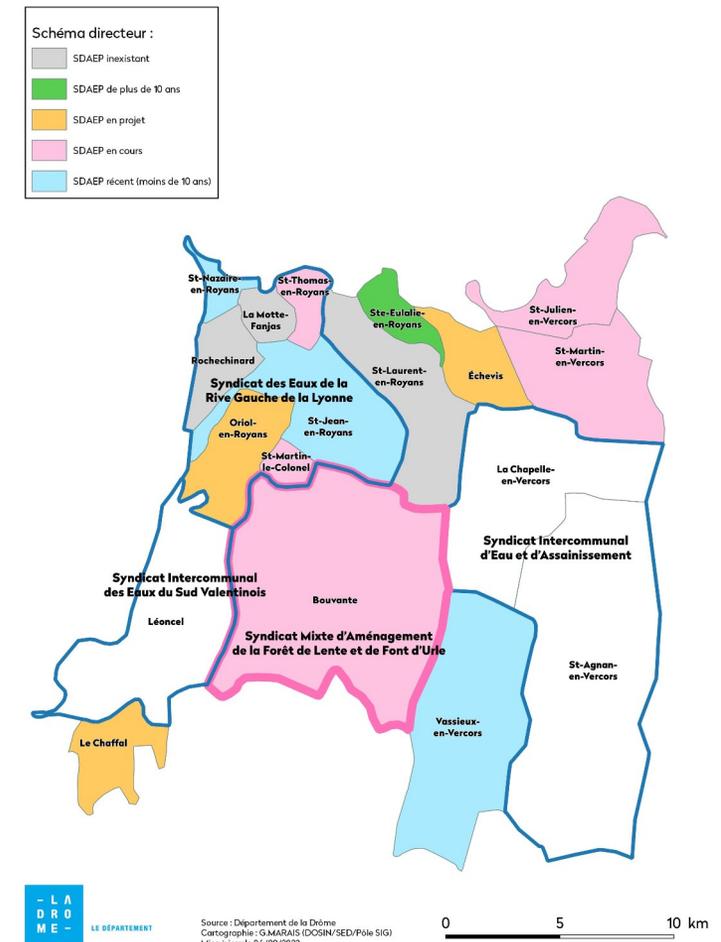
- **Amélioration continue de la connaissance patrimoniale, notamment au travers de la systématisation des schémas directeurs AEP (< 10 ans)**
- **Poursuivre le rattrapage structurel des infrastructures**
- Quantifier les besoins en investissements nouveaux en lien avec les enjeux de développement des territoires
- Prioriser les investissements selon les enjeux de chaque territoire, *(en lien avec le transfert et l'équilibre financier)*

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

➤ *Connaissance patrimoniale au travers de la systématisation des schémas directeurs AEP (< 10 ans)*

- **Amélioration de la connaissance et de l'historique du service**
- **Suivi des fuites** (date, localisation précise, nature, volume...)
- **Compléter et tenir à jour le repérage** : canalisations, branchements, compteurs, émergences, équipements...
- **Précisions des localisations** : triangulation, géolocalisation, récolement
- **In fine** : Mise à jour des plans (SIG) et de l'inventaire patrimonial

SCHÉMA DIRECTEUR ALIMENTATION EN EAU POTABLE



ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

Amélioration continue de la connaissance patrimoniale

➤ Enjeu de fiabilisation :

- des données : volumes prélevés, mis en distribution, consommés
- des méthodes de calcul : indicateurs de performance

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

Poursuivre le rattrapage structurel des infrastructures

- Diagnostic génie civil des réservoirs
- Rénovation et modernisation des infrastructures (captages, ouvrages, traitements, réseaux)
- Amélioration des systèmes de comptage
- Amélioration du fonctionnement des réseaux (maillages, nouveau réservoir, équipements,...)

Projets identifiés chiffrés à 4,6 M€

ENJEU

QUANTITATIF

SITUATION DU TERRITOIRE



- **Ressources en eau globalement suffisantes à ce jour**
- A noter :
 - Vercors : ressources plus sensibles à l'étiage ; tarissement des ressources privées
 - Contexte karstique
 - Secteur touristique et agricole : besoin en eau estival
 - Des problèmes quantitatifs localisés (Vassieux, Le Chaffal, St Jean en Royans)
 - Le Chaffal et une partie de Léoncel: SAGE Drôme → territoire en déséquilibre quantitatif
 - Saint Nazaire en Royans : SAGE BDPV

ENJEU QUANTITATIF

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Etablir des bilans Besoins-Ressources** (services d'eau, bassins de vie)
- **Renforcer le rôle des acteurs de l'eau potable dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement** (Charte PNRV, PLUi, PLU..)
- **Caractériser la vulnérabilité des ressources en eau vis-à-vis du changement climatique** – Valoriser et poursuivre le travail effectué par le PNRV
- **Poursuivre les actions d'économie d'eau** : amélioration des rendements, suivi des consommations, sensibilisation des usagers...

ENJEU QUANTITATIF

Établir des bilans Besoins-Ressources intégrants :

- le changement climatique
- la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable

Périmètres	Porteur	Finalités	Cadre de réalisation
Unités de distribution	Services AEP	Vérifier la capacité à satisfaire durablement les besoins en eau potable	Schémas directeurs → Reste 6 à engager
Bassins de vie	EPCI et communes	Adapter le développement du territoire aux ressources disponibles	Documents d'urbanisme <u>Situation actuelle des communes :</u> 4 au RNU, 4 avec carte communale, 10 avec PLU

Données nécessaires :

- Production des ressources
- Volumes prélevés
- Consommations d'eau potable
- Impacts du changement climatique
- Possibilité de sécurisation → connaissance partagée des ressources

ENJEU QUANTITATIF

Renforcer le rôle des acteurs de l'eau potable dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement

Révision de la charte du PNR en cours → compatibilité des PLU avec la Charte

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1.1. PRÉSERVER ET GÉRER
LES PATRIMOINES
NATURELS,
NOTAMMENT
LA RESSOURCE EN EAU

1.2. FAIRE DES PATRIMOINES
CULTURELS UN VECTEUR
DE QUALITÉ DE LA VIE

AXE 1

Préserver, restaurer et mettre en valeur
les patrimoines et les ressources du Vercors

● *Le Vercors est riche d'un patrimoine naturel et paysager de grande qualité et très diversifié.*

La gestion de la réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors (plus grande réserve naturelle de France métropolitaine), les programmes de réintroduction d'espèces (bouquetin, vautour fauve), les

● *L'eau est une ressource rare et fragile, notamment dans un massif karstique comme le Vercors.*

Le Parc renforcera ses actions pour préserver la qualité des eaux de surface et souterraines et les milieux aquatiques, et favoriser une gestion économe de la ressource en eau.

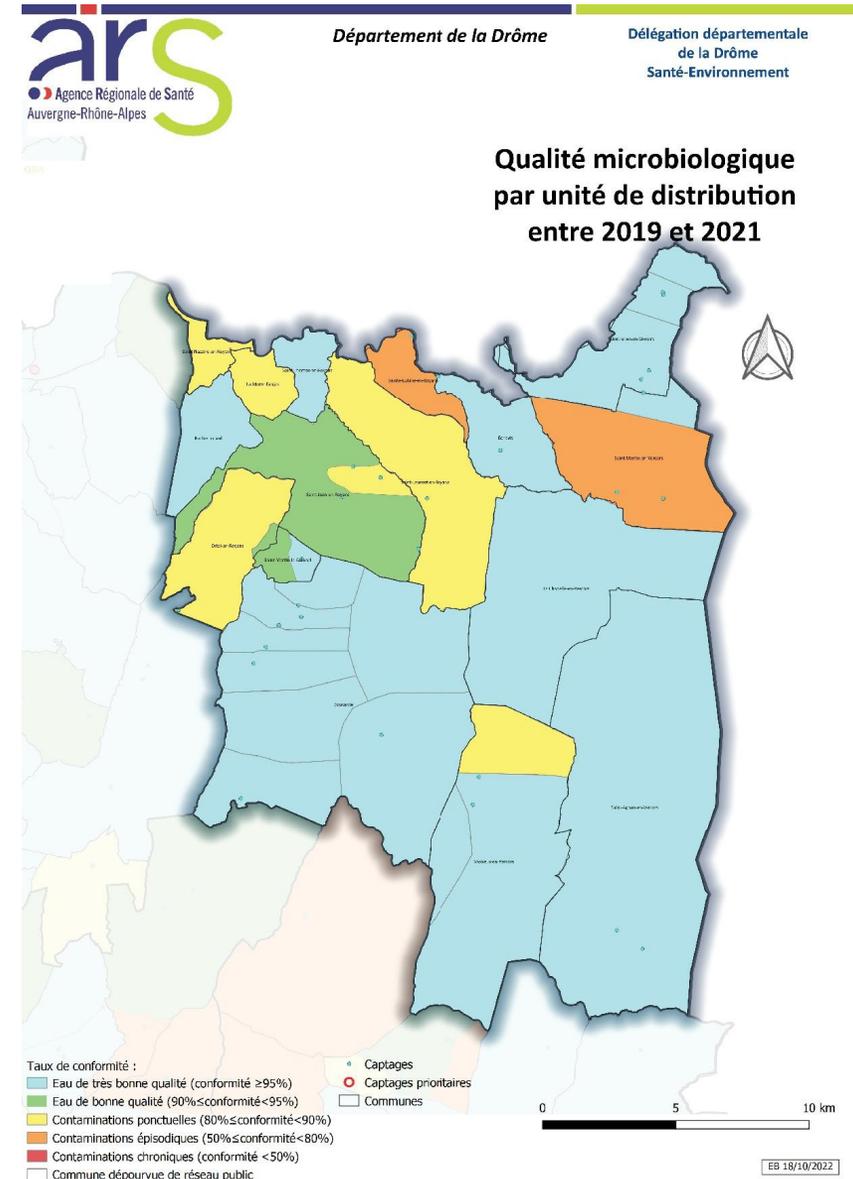
ENJEU

QUALITATIF

SITUATION DU TERRITOIRE

Des situations de non-conformités bactériologiques

- 34 captages actifs
- pollutions bactériologiques ponctuelles et épisodiques (exemple du SIEAV...)
- 5 captages sans DUP
- Des efforts à poursuivre sur la mise en œuvre des DUP (acquisition, clôture, défrichage, etc.)
- Pas d'enjeu nitrates / pesticides



ENJEU QUALITATIF

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Concentrer les efforts sur les services qui présentent des non-conformités récurrentes**
- **Finaliser les procédures PPC et les travaux de protection**
- **Renforcer le rôle des services d'eau au sein des démarches de protection des ressources en eau**
- Généraliser l'identification des Aires d'Alimentation des Captages pour mieux comprendre le fonctionnement des ressources et mieux les protéger
- Sécuriser et pérenniser le financement des démarches de protection des ressources
- Anticiper et s'adapter aux évolutions réglementaires concernant la qualité de l'eau potable distribuée

ENJEU

EQUILIBRE FINANCIER

SITUATION DU TERRITOIRE

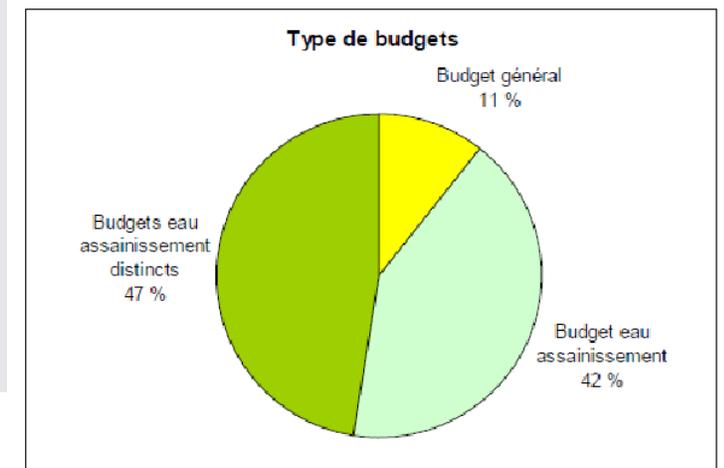
Une situation financière délicate

Constats issus de l'État des lieux de l'étude de transfert :

- 2 communes n'ont pas de budget Eau distinct du Budget général : manque de traçabilité
- 22 % des services n'équilibrent pas leurs dépenses avec leurs ventes d'eau
- 11 % sont en équilibre précaire (dépenses du services eau potable pas imputées exhaustivement sur le budget eau)

Prix eau potable moyen au m³ (hors redevances et taxes – base 120 m³) :

- Moyenne CCRV : 1,54 € / m³ [moyenne nationale : 2,11 € en 2020]
- 3 services avec un prix à moins de 1€ /m³



SITUATION DU TERRITOIRE

Un équilibre financier fragile

- Des difficultés structurelles d'équilibre financier des services sans aides extérieures, notamment sur l'investissement
- Enjeu d'harmonisation du prix de l'eau potable

ENJEU D'ÉQUILIBRE FINANCIER

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Mettre en place une politique tarifaire capable de répondre à l'ensemble des enjeux** : économies d'eau, acceptabilité sociale, équilibre financier
- **Améliorer les capacités d'autofinancement des services** : tarification des frais de service, amortissements comptables, volumes vendus, etc.
- Adapter les outils de péréquation des financeurs aux besoins spécifiques de chaque territoire

ENJEU

GOUVERNANCE

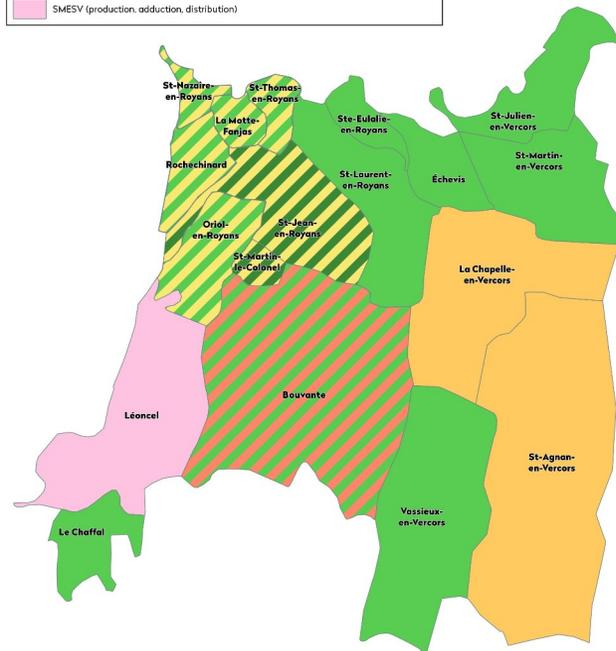
SITUATION DU TERRITOIRE

Majorité de petits services communaux, 1 syndicat de production

COMPÉTENCE ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Compétence :

	commune (production, adduction, distribution)
	SERGL (production, adduction), commune (distribution)
	SERGL (production, adduction), commune (production, adduction, distribution)
	SMLFU (production, adduction, distribution), commune (production, adduction, distribution)
	SIEAV (production, adduction, distribution)
	SMESV (production, adduction, distribution)



Les services d'eau potable :

- 15 services communaux
 - 3 syndicats totalement inclus
 - 1 commune sur un 4^e syndicat
- + 1 service mutualisé CCRV (2,65 ETP)

Syndicat	Périmètre sur le territoire	Objet	Membres
SIEAV	La Chapelle en Vercors et Saint Agnan en Vercors	Production, transfert, distribution	Les 2 communes
Lente Font d'Urle	Station Chaud Clapier et les hameaux de Lente et Font d'urle	Production, transfert, distribution	Bouvante, CD26 (propriétaire)
Rive Gauche de la Lyonne	Communes membres	Production et transfert AEP	7 communes
SMESV	Léoncel	Production, transfert, distribution	12 communes

ENJEU DE GOUVERNANCE

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Finalisation des démarches engagées dans la perspectives du transfert de compétence en 2026**
- **Renforcer la synergie entre les acteurs du petit et du grand cycle de l'eau**

SITUATION DU TERRITOIRE

Préparation du transfert de compétence en cours

- Une étude de transfert de compétence en cours
- Une commission Eau - Assainissement

ENJEU DE GOUVERNANCE

Finalisation des démarches engagées dans la perspective du transfert de compétence en 2026

D'ici 2026, finaliser l'étude de transfert, et notamment :

- Structuration du futur service (répartition des compétences Production / Distribution)
- Devenir des syndicats
- Définition d'un mode de gouvernance du futur service : modalités de prise de décisions

ENJEU DE GOUVERNANCE

Renforcer la synergie entre les acteurs du petit et du grand cycle de l'eau

- Le SYMBHI : compétence transférée GEMAPI pour la CCRV
- Bilan du 2^e contrat de rivière « Vercors » porté par le PNRV :
 - Équilibre quantitatif = enjeu majeur pour l'avenir
 - Enjeu qualitatif demeure important
 - Suivi sur le long terme de la ressource et de son évolution (bilans hydrologiques à réaliser)
- Missions « Grand cycle de l'eau » du PNRV (convention SYMBHI et EPCIs) :
 - la lutte contre les pollutions
 - la protection des eaux superficielles et souterraines
 - le suivi et la surveillance de la ressource en eau (actuellement : étiage des cours d'eau et 3 sources des hauts plateaux)
- Commission « Grand Cycle » PNRV : 1 à 2 réunions par an

SYNTHESE

ACTIONS PRIORITAIRES

SYNTHÈSE DES ACTIONS PRIORITAIRES

Enjeux	Actions
Gestion Patrimoniale	<p>Amélioration continue de la connaissance patrimoniale</p> <p>Poursuivre le rattrapage structurel des infrastructures</p>
Quantitatif	<p>Poursuivre les actions d'économie d'eau : amélioration des rendements, suivi des consommations, sensibilisation des usagers..</p> <p>Etablir des bilans Besoins-Ressources</p> <p>Renforcer le rôle des acteurs de l'eau potable dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement (Charte PNRV, PLUi, PLU..)</p> <p>Caractériser la vulnérabilité des ressources en eau vis-à-vis du changement climatique</p>
Qualitatif	<p>Concentrer les efforts sur les services qui présentent des non-conformités récurrentes</p> <p>Finaliser les procédures PPC et les travaux de protection</p>
Financiers	<p>Mettre en place une politique tarifaire capable de répondre à l'ensemble des enjeux (économies d'eau, social, équilibre financier)</p> <p>Améliorer les capacités d'autofinancement des services</p>
Gouvernance	<p>Finalisation des démarches engagées dans la perspectives du transfert de compétence en 2026</p> <p>Renforcer la synergie entre les acteurs du petit et du grand cycle de l'eau</p>

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Rapports intermédiaire et final, fiches actions disponibles sur le site des Collectivités :
<https://collectivites.ladrome.fr/assistance-technique-la-drome/eau-potable-et-assainissement/>



ENVIRONNEMENT & EAU

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Assainissement, alimentation en eau potable, gestion et entretien des rivières, valorisation et préservation d'espaces naturels... autant de préoccupations majeures pour les communes ou leurs groupements. Les services du Département vous proposent leur appui technique sur ces différents sujets.

[Retour](#)

LES SERVICES PROPOSÉS

ETUDES DANS LES DOMAINES DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT
Etudes de faisabilité, diagnostics, réalisation ou mises à jour de schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement (y compris pluvial). Autres études liées à l'eau et à l'assainissement (y compris pluvial).
[Lire la suite >>](#)

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE
Accompagnement complet de la procédure administrative de mise en place du périmètre de protection d'un captage d'eau potable, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).
[Lire la suite >>](#)

TRANSFERT DE COMPÉTENCE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
Assistance (technique, administrative, financière) aux collectivités dans toutes les phases préparatoires à la prise de compétence (obligatoire à l'échéance 2026) par les EPCI.

[Lire la suite >>](#)

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Partie 1 - pages 1 à 106
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Drôme
Rapport de Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic de la situation actuelle
17 Octobre 2017

Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable - Phase I - Etat des lieux (PARTIE 1 - pages 1 à 106)
[Télécharger](#)

Partie 2 - pages 108 à 209
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Drôme
Rapport de Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic de la situation actuelle
17 Octobre 2017

Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable - Phase I - Etat des lieux (PARTIE 2 - pages 106 à 209)
[Télécharger](#)

Phase III - Propositions d'actions
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable - Phase III : Propositions d'actions
[Télécharger](#)

Webinaire :

<https://collectivites.ladrome.fr/1-heure-pour-connaître-les-orientations-du-schema-directeur-d'alimentation-en-eau-potable/>

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Les fiches actions

<https://collectivites.ladrome.fr/assistance-technique-la-drome/eau-potable-et-assainissement/>

1 ENJEU N°1 ENJEUX QUANTITATIFS

Garantir l'équilibre entre les objectifs de développement du territoire, la préservation des ressources en eau et le changement climatique.

SOUS-ENJEUX PRIORITAIRES ASSOCIÉS

Sous-enjeu n°8 Améliorer la connaissance des ressources en eau
Sous-enjeu n°9 Améliorer la connaissance et l'évaluation des besoins en eau actuels et futurs
Sous-enjeu n°10 Renforcer la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable
Sous-enjeu n°16 Évaluer les effets potentiels du changement climatique (augmentation des températures, incidence sur la pluviométrie...) sur les besoins en eau des différents usagers et anticiper les conflits d'usage et les situations de crise
Sous-enjeu n°37 Renforcer le rôle des services d'eau potable dans la gouvernance des structures en charge de la protection des ressources en eau
Sous-enjeu n°49 Assurer l'équilibre financier des services d'eau, tout en encourageant les économies d'eau chez les usagers

ACTION N°7

Établir des bilans Besoins-Ressource sur tous les territoires, intégrant les enjeux du changement climatique et des programmes de sécurisation de la ressource en eau opérationnels.

Sur 13 bassins versants que compte le département, 8 ont été classés en Zone de Répartition des Eaux (impacts significatifs des prélèvements sur les milieux aquatiques) sur lesquels des objectifs de réduction des prélèvements en eau, tout usage confondu, ont été fixés entre -15 % et -40%.

Si l'usage eau potable n'est globalement pas impacté en l'état actuel par des pénuries, il existe néanmoins des difficultés ponctuelles d'approvisionnement en eau (coupure d'eau, transport par camion citerne, mobilisation de ressources non protégées...) sur certaines communes ou quartiers de commune.

Compte tenu des effets déjà perceptibles du changement climatique et des perspectives de développement du département envisagées (+20 % de population sur 30 ans), une vigilance doit être portée à l'évolution de la situation (évolution des besoins et des ressources) afin d'anticiper des situations potentielles de crise. Cette vigilance peut être appréciée à différentes échelles depuis le captage jusqu'à la masse d'eau dans son ensemble.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le bilan besoin-ressource consiste à regarder si la ou les ressources permettent de satisfaire durablement les besoins en eau potable (consommations), y compris en période de pointe de consommation et d'étiage.

Les bilans besoins-ressource peuvent être établis à plusieurs échelles, selon le porteur du projet et l'objectif poursuivi :

- le captage et son UDI
- le service d'eau potable
- la masse d'eau ressource
- l'échelle de la réflexion urbanistique (SCoT, PLU).

Compte tenu des constats réalisés dans le cadre de la présente étude, il est préconisé de tenir compte dans ces bilans des effets potentiels du changement climatique pour anticiper des situations de crise et proposer des programmes de sécurisation de la ressource en eau. Pour l'impact sur la ressource, les hypothèses porteront sur la productivité et la période d'étiage. Pour les besoins, les hypothèses porteront sur l'évolution démographique, la consommation par habitant et les pics de fréquentation.

OBJECTIFS

100 % du territoire départemental couvert par des études bilan besoin-ressource.

Les études bilans Besoins- Ressources doivent permettre :

- de fiabiliser les données sur la productivité des ressources et l'évaluation des besoins en situation actuelle et future, en intégrant la productivité réelle des ressources en eau, les objectifs de maîtrise des prélèvements existants, les perspectives de développement du territoire et les effets possibles du changement climatique,
- par suite, d'identifier les besoins de sécurisation de l'alimentation en eau potable
- de partager une vision commune entre gestionnaire des ressources en eau et des politiques d'aménagement (état de la ressource, évaluation des besoins en eau potable actuels et futurs)
- d'encourager les démarches de préservation des ressources en eau afin de réduire leur vulnérabilité ainsi que celle des usages associés.

ÉCHELLE DE MISE EN ŒUVRE DE CETTE ACTION

- Communal
- Syndical
- Intercommunal
- Départemental
- Bassins hydrographiques/masse d'eau
- Captages (Bassin d'alimentation ou périmètre de protection des captages)
- Autres : _____

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ACTION

Nombre de services d'eau potable ayant un bilan besoin-ressource
Nombre de communes couvertes entièrement par une ou des études bilan besoin-ressource.

POINTS DE VIGILANCE

Choix de l'échelle du bilan besoins-ressources, périmètre et légitimité du porteur de l'action.
Accès et fiabilité des données et des hypothèses prises pour le bilan.
Conflits/tensions existantes sur le territoire en terme de mobilisation des ressources.
Selon l'échelle du bilan, l'étude devra associer largement les différents acteurs pour que les données soient consolidées et les résultats partagés.

STRUCTURES POUVANT PORTER L'ACTION

- Communes/syndicats compétents en eau potable
- EPCI – délégation Petit Cycle de l'Eau
- Département
- Etat (ARS, DDT...)
- Agence de l'eau
- Structures en charge de la préservation des ressources en eau (syndicat de rivière...)
- EPCI – délégation « Grand Cycle de l'eau »
- EPCI – Délégation Aménagement du territoire – Urbanisme
- SCoT
- Commune compétente en matière d'urbanisme

ACTEURS À ASSOCIER À LA DÉMARCHE

- Commune/syndicats
- EPCI – délégation Petit Cycle de l'Eau
- Département
- ETAT (ARS, DDT...)
- Agence de l'eau
- Législateur
- Structures en charge de la préservation des ressources en eau (syndicat de rivière...)
- EPCI – délégation « Grand Cycle de l'eau »
- EPCI – Délégation Aménagement du territoire – Urbanisme
- SCoT
- Bureaux d'études
- Entreprise de TP, fournisseurs.
- Délégués
- Chambres d'agriculture

MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET FINANCIERS NÉCESSAIRES POUR SA MISE EN ŒUVRE

L'évaluation des besoins techniques, humains et financiers doit être fait par la structure porteuse et doit tenir compte des besoins suivants pour le succès de l'action :

- fiabiliser l'évaluation des prélèvements sur les ressources en eau,
- fiabiliser l'évaluation des besoins spécifiques pour l'usage eau potable (comptages...),
- améliorer la connaissance sur l'impact du changement climatique sur les ressources en eau,
- consolider les données relatives au développement des territoires avec les structures compétentes.

Un travail d'animation territoriale peut s'avérer nécessaire pour la mise en œuvre du bilan besoins-ressource afin de partager le diagnostic avec l'ensemble des partenaires locaux.

Un travail d'animation plus large pourrait également être intéressant pour garantir la cohérence des bilans besoin-ressource réalisés à différentes échelles.

ÉCHEANCE PRÉCONISÉE POUR L'ENGAGEMENT DE L'ACTION

- < 5 ans
- 5 ans et 10 ans
- 10 ans à 20 ans

ÉCHEANCE PRÉCONISÉE POUR L'ABOUTISSEMENT DE LA DÉMARCHE

- < 5 ans
- 5 ans et 10 ans
- 10 ans à 20 ans

SOURCES DE FINANCEMENT

- Prix de l'eau
- Budget général
- Agence de l'eau
- Département
- Etat
- Autres : _____

Région, Europe _____

LA DROME LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ars Agence Régionale de Santé

Agences de l'eau

DISCUSSION OUVERTE

POUR UNE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

- RECUEIL DES RÉACTIONS ET DES ATTENTES
- SUJETS LES PLUS IMPORTANTS
- PORTEURS D' ACTIONS
- BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT, DE FINANCEMENTS



- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

ladrome.fr

